

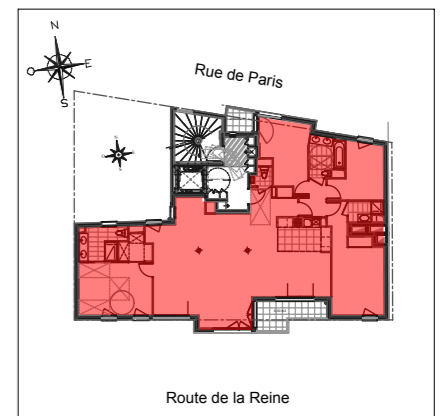
Echelle 0 1m 2m

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les cotes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R Réfrigérateur	All.v Allège vitrée	ETEL Tableau électrique	VB Volet battant	PV Pare-vue
	Espace libre diamètre 1.50m	CUI Cuisson	F Fenêtre	PL Ch Placard Chaudière	VC Volet coulissant	RP Robinet de puisage
	Aire de manoeuvre	LV Lave-vaisselle	PF Porte-fenêtre	PL Placard	VR Volet roulant	
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LL Lave-linge	GC Garde-corps	EP Eau pluviale	VR EI Volet roulant Elec	



LOT n° 41		
TYPE	5P - 4e ETAGE	Bâtiment
Entrée		5.95 m ²
Séjour		55.35 m ²
Cuisine		6.60 m ²
Chambre 1		17.70 m ²
Chambre 2		11.55 m ²
Chambre 3		9.85 m ²
Chambre 4		14.85 m ²
Salle de bains et Wc 1		5.15 m ²
Salle de bains et Wc 2		5.40 m ²
Salle d'eau		2.45 m ²
Bureau		3.25 m ²
Dégagement		3.20 m ²
Wc		1.40 m ²
Dressing		3.00 m ²
SURFACE HABITABLE		145,70m²
Balcon		6.00 m ²
Loggia		2.30 m ²
PRIVATIF		8.30 m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



92772 Boulogne-Billancourt Cedex

DATE	indice
JUILLET 2023	2